

Durée	<input type="checkbox"/> 7H00 (1 jour)
Public concerné	Toute personne ayant des responsabilités au sein de l'entreprise, en termes de prise de décisions technico-commerciales, études, établissement de documents techniques ou contractuels, définition, organisation et mise en œuvre de spécifications et de moyens techniques.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> > Être apte* médicalement <i>*attestation d'aptitude médicale renforcée au poste de travail avec port des Appareils de Protection Respiratoire (APR) obligatoirement délivrée par le Service de Santé au Travail (médecin, collaborateur ou infirmier du Service de Santé au Travail et renouvelée au plus tard tous les 2 ans (Art. R4624-28 du Code du travail)</i> > Être titulaire d'un certificat de formation Amiante Sous-Section 4 – Encadrant technique en cours de validité > Avoir plus de 18 ans > Maîtriser la langue française (lue, écrite et parlée)
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 1 Maximum : 10
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre à jour les connaissances et renforcer les compétences nécessaires à la prise de décisions techniques et organisationnelles pertinentes dans le but d'assurer la sécurité des personnels d'intervention et des tiers lors d'opérations d'entretien ou de maintenance sur chantier
Titre et qualité du formateur	Formateur formé à la pédagogie et certifié par le réseau CARSAT/INRS/OPPBTP
Moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> > Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos, livrets stagiaire > Plateforme et matériel pédagogiques

Programme

1. Partie théorique

- > **Retours d'expérience depuis la formation initiale (REX) :**
 - Tour de table : les participants partagent leurs expériences sur les opérations effectuées
 - Bilan et analyse critique : ils présentent les modes opératoires des interventions effectuées, les solutions mises en place
- > **Compréhension, mise en œuvre et contrôle des modes opératoires**
- > **Evolution en matière de repérage amiante avant travaux :**
 - Evaluation initiale du risque amiante
- > **Processus et organisation des interventions :**
 - Réalisation des chantiers tests
 - Elaboration des modes opératoires
- > **Evolution en matière de protection :**
 - MCP, EPI
 - Consignes de sécurité, notice de poste, fiche d'exposition, restitution de la zone d'intervention, etc.

2. Partie pratique

Série de démonstrations, mises en situation sur chantier école et cas pratiques tout au long de la formation.

3. Evaluation des connaissances

Contrôle des connaissances sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (30 minutes).
Evaluation des savoir-faire en situation (cas concrets adaptés à l'activité du stagiaire) (30 minutes).

Correction en commun du test et bilan pédagogique du stage.

Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats.

Durée de validité de la formation : 3 ans

*Le contenu de cette formation est conforme aux prescriptions fixées dans l'annexe technique de l'arrêté du 23 février 2012, applicable au 7 mars 2012, abrogeant l'arrêté du 22 décembre 2009.
Cette formation permet de se conformer aux obligations réglementaires de la sous-section 4 du Code du travail (art. R.4412-144).*

ATSI PACA

N° Organisme : 93.13.15003.13
N° SIRET : 753 898 097 00021

ATSI NORMANDIE

N° Organisme : 23.76.05047.76
N° SIRET : 790 208 508 00024

ATSI NORD

N° Organisme : 31.62.02251.62
N° SIRET : 524 363 249 00029

ATSI RHONE ALPES

N° Organisme : 82.38.04466.38
N° SIRET : 481 834 661 00037

COGEFOR

N° Organisme : 93.13.02714.13
N° SIRET : 347 752 271 00036

ATSI IDF

N° Organisme : 11.93.07269 93
N° SIRET : 818 136 103 00038

ATSI CENTRE OUEST

N° Organisme : 52.44.08073.44
N° SIRET : 823 129 101 00031